

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, de ce qui suit :

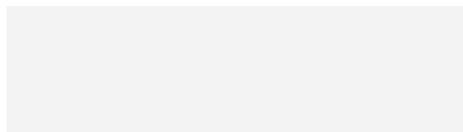
Le lot 6 430 663 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situé dans le secteur de la rue Chasle, a été vendu le 2 septembre 2021 à l'entreprise Quartier V inc., pour la somme de 51 115,00 \$.

Le lot 6 451 802 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situé dans l'Écoparc de Salaberry-de-Valleyfield, a été vendu le 29 septembre 2021 à M. Helios Munoz Bonin et M. Ulysse Munoz Bonin, pour la somme de 342 163,09 \$.

Les lots 6 216 144, 6 216 145, 6 216 146, 6 216 147, 6 216 135 et 6 216 152 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, ont été échangés le 29 septembre 2021 à l'entreprise 13199169 Canada inc., contre les lots 6 216 137, 6 216 138, 6 216 139, 6 216 140 et 6 216 141.

Le lot 6 310 509 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, a été vendu le 30 septembre 2021 à l'entreprise Investissement 250 Valleyfield Ltée, pour la somme de 2 643 374,12 \$.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 22 octobre 2021.



Josée Bourdeau, notaire
Greffière adjointe